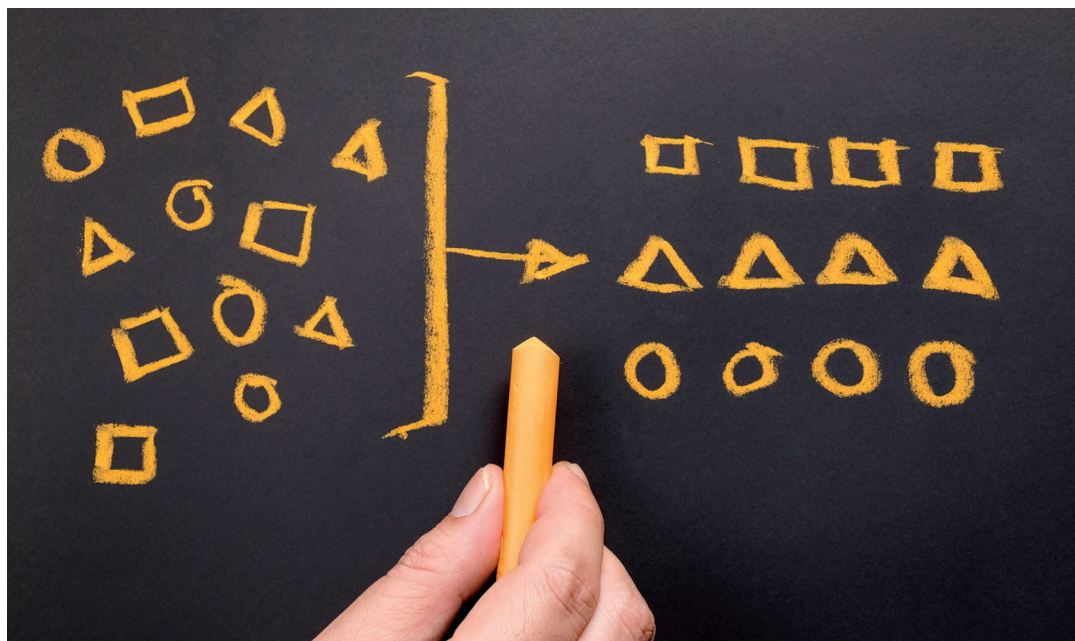




DANS CETTE EDITION

- 2 GPI : premier produit de l'OEB à intégrer les catégories INPADOC d'événements juridiques
- 3 Editorial
- 3 Listages de séquences : données brutes remontant à 1989
- 4 Données de l'OEB sur les oppositions : sources d'informations de grande valeur en libre accès
- 5 Lien direct du Registre européen des brevets vers les registres maltais et marocain
- 6 Le concept de filtrage dans le nouvel Espacenet
- 7 20 000 courriels par an
- 8 Modifications de la CIB à partir du 1^{er} janvier 2019
- 9 Brevets dans le domaine des technologies quantiques
- 9 Le coin des publications
- 10 Brèves Asie
- 11 Le Forum East meets West se tiendra les 11 et 12 avril 2019 à Vienne, Autriche
- 12 Autres nouvelles



© patichaya@shutterstock

Système de classification INPADOC

La base de données INPADOC contient aujourd'hui plus de 250 millions d'événements juridiques. Naviguer dans cet océan de données est un pari pour les utilisateurs. Pour mieux comprendre la nature des événements figurant dans INPADOC et pouvoir les retrouver plus facilement, l'OEB a instauré un système de classification spécifique à deux niveaux : classification par catégorie et classification détaillée.

L'OEB procède en deux phases. La phase I, désormais terminée, consistait à classer par catégorie les 2 800 codes INPADOC utilisés depuis 1997 ; les nouveaux codes qui se présentent seront classés chaque mois. La phase II, phase de classification détaillée, sera réalisée ultérieurement.

Le système de classification INPADOC comporte 21 catégories, de A (dépôt de la demande) à Y (correction et suppression des informa-

tions relatives aux événements) et Z (catégorisation en attente).

Les événements liés à des demandes de certificats complémentaires de protection sont répertoriés dans la catégorie G (protection complémentaire), ce qui facilite la recherche d'événements juridiques correspondant à ce type important de droit de protection.

Chaque catégorie est décrite avec des exemples d'événements et des observations complémentaires sur

la classification, dans le document intitulé "INPADOC classification scheme" (Système de classification INPADOC), disponible sur le site Web de l'OEB (sous Jeux de données de masse, Manuels).¹

Le niveau de catégorie est le niveau supérieur du système et s'appuie sur la norme ST.27 de l'OMPI. Voir l'article publié à ce sujet dans Patent Information News 4/2017, pages 6 et 7.

Suite page 2 >

suite de la page 1

Des données classées selon ce système sont déjà visibles dans le nouvel Espacenet², dont la version beta est actuellement disponible, et dans Global Patent Index (GPI)³. Dans GPI, les utilisateurs peuvent même effectuer des recherches dans ces catégories (voir l'article ci-dessous).

1) epo.org/searching-for-patents/data/bulk-data-sets/manuals.html
2) epo.org/espacenet-beta
3) epo.org/gpi

Liste des catégories du système de classification INPADOC

Caté- gorie	Titre	Caté- gorie	Titre
A	Dépôt de la demande	N	Extinction définitive
B	Suspension de la demande	P	Republication de document après modification
C	Réactivation de la demande	Q	Publication de document
D	Recherche et examen	R	Modification des données relatives aux parties
E	Demande de réexamen avant la délivrance	S	Informations concernant les licences et autres transactions similaires
F	Octroi du droit de PI	T	Adaptation de procédure administrative
G	Protection complémentaire	U	Païement
H	Suspension du droit de PI	V	Recours
K	Réactivation du droit de PI	W	Divers
L	Demande de réexamen du droit de PI	Y	Correction et suppression des informations relatives aux événements
M	Maintien du droit de PI	Z	Catégorisation en attente

GPI

GPI : premier produit de l'OEB à intégrer les catégories INPADOC d'événements juridiques

L'un des points forts de l'interface de recherche Global Patent Index (GPI) est sa capacité à s'adapter aux changements des collections de données de l'OEB. Il n'est donc pas surprenant que GPI intègre déjà les nouvelles catégories INPADOC.

GPI permet désormais d'effectuer des recherches dans les catégories INPADOC définies par l'OEB pour quelque 2 800 événements juridiques nationaux, régionaux et internationaux détaillés. Ces catégories faciliteront grandement la recherche et la compréhension des données sur les événements juridiques.

Grâce aux catégories INPADOC, les utilisateurs pourront réaliser des requêtes simples au lieu de combiner des douzaines d'événements

juridiques sous-jacents. Par exemple, pour trouver des documents sur la suspension d'une demande, vous devriez entrer 222 événements (cf. tableau).

Exemple

Les nouvelles catégories permettent, par exemple, de trouver des documents de brevet ayant fait l'objet d'une révision quelconque (ex : opposition, renonciation). Ces documents sont affectés à la catégorie L ("Demande de réexamen du droit de PI"). Pour cet exemple, les recherches se limitent aux journaux officiels ou bulletins publiés en décembre 2018 (déterminés avec le critère EVD "date de l'événement") ainsi qu'aux entreprises JFE Steel et NEC (critères APP "demandeur/propriétaire" et EVOW "titulaire mentionné dans l'événement juridique").

Quelques exemples de catégories INPADOC d'événements juridiques

Catégorie	Définition juridiques sous-jacents	Nombre d'événements
B	Suspension de la demande	222
G	Protection complémentaire	198
L	Demande de réexamen du droit de PI	134

Event date	Event category	Event code	Event description
2018 08 22	L - IP right review request	26	OPPOSITION FILED Opponent: HAVERKAMP GMBH Effective date: 2018.07.13
2018.07.26	F - IP right grant	REG DE R096	DPMA PUBLICATION OF MENTIONED EP PATENT GRANT Document: DE 502016001357
2018.07.25	W - Other	REG IE FG4D	EUROPEAN PATENTS GRANTED DESIGNATING IRELAND LANGUAGE OF EP DOCUMENT: GERMAN
2018.07.15	W - Other	REG AT REF	REFERENCE TO AT NUMBER (EP PATENT ENTERS AUSTRIAN NATIONAL PHASE) Document: AT 1012984 T Effective date: 2018.07.15
2018.07.13	L - IP right review request	REG DE R026	OPPOSITION FILED AGAINST PATENT Document: DE 502016001357

Figure 1 : Écran avec les tableaux de la situation juridique et les catégories en surbrillance

Les catégories d'événement sont disponibles dans la langue de l'interface GPI et peuvent faire l'objet de recherches via le critère "EVCA".

La recherche combinant ces éléments se présentera ainsi : EVCA = L avec EVD = 201812 et APP ou EVOW = "JFE STEEL" ou NEC.¹

GPI donne aussi un meilleur aperçu de la situation juridique pour faciliter la navigation et trier les événements juridiques.

Pour en savoir plus sur GPI ou accéder au forum des utilisateurs, rendez-vous sur : epo.org/gpi

Criteria	Event description
EVCA	event category
EVCO	event code
EVDE	event description
EVED	date of event legal effect
EVOW	owner mentioned in the event record

Figure 2 : Capture d'écran indiquant l'index EVCA "catégorie de l'événement".

¹) Pour plus de détails sur l'opérateur AVEC et le critère EVOW, voir respectivement Patent Information News 2/2016, page 6, et 2/2017, page 9.

L'information brevets au service de l'innovation partout en Europe

Plus de 300 centres d'information brevets (dits "centres PATLIB") répartis sur l'ensemble des États membres de l'OEB fournissent des conseils sur les brevets et sur la PI en général aux industriels et chercheurs locaux. Nombre d'entre eux sont en mesure d'effectuer des recherches de brevets et des analyses approfondies du paysage brevets dans certains domaines techniques.

Les centres PATLIB n'agissent pas de manière isolée. Il s'inscrivent dans un réseau complexe de services de soutien aux Européens qui innove.

Le Président de l'OEB, António Campinos, a lancé un projet pour examiner comment les centres PATLIB pourraient faire encore plus. Le Président veut s'attacher au caractère indissociable du soutien à l'innovation et notamment de la commer-

cialisation des inventions et du transfert de technologie.

Le Sommet PATLIB, conférence d'envergure organisée par l'OEB, se tiendra début mai à Porto, Portugal. Les personnalités de ce domaine y rencontreront des représentants d'offices nationaux de brevets, des experts en transfert de technologie, des experts du secteur commercial et, bien entendu, les décideurs des

centres d'information brevets, afin de façonner une nouvelle stratégie pour l'avenir.

Un rapport complet sur le Sommet PATLIB sera publié dans Patent Information News 2/2019. En attendant, rendez-vous sur epo.org/patlib-directory. Vous y trouverez le centre PATLIB le plus proche de chez vous.



Richard Flammer, Directeur principal Information brevets et Académie européenne des brevets

DONNÉES BRUTES

Listages de séquences : données brutes remontant à 1989

Les listages de séquences sont l'une des collections de données brutes proposées par l'OEB. Celle-ci comprend les séquences de nucléotides et d'acides aminés tirées de demandes européennes, euro-PCT et PCT nouvellement publiées, où l'OEB est l'administration chargée de la recherche internationale.

De manière générale, si la demande de brevet divulgue des séquences de nucléotides et d'acides aminés, un listage de ces séquences doit être contenu dans la description. Un listage de séquences est une liste des séquences biologiques exprimée selon une terminologie consacrée (termes spécifiques pour certaines caractéristiques).

La plupart des offices de brevets utilisent aujourd'hui aux demandeurs un format électronique normalisé (OMPI ST. 25) pour le dépôt des listages de séquences. Auparavant, les listages de séquences étaient présentés sous différents formats, sur papier notamment.

L'OEB a commencé à distribuer des fichiers hebdomadaires de listages de séquences en 2012. Jusqu'à présent, 2012 était donc le point de départ du fonds brevets. Or la base de données interne de l'OEB comprend une collection de listages de séquences au format texte remontant à 1989.

Chiffres clés

Dépôts PCT où l'OEB est l'administration chargée de la recherche	67 275
Dépôts EP, directs ou entrant dans la phase régionale	59 527
Nombre de séquences dans le fonds brevets	Plus de 40 millions

L'OEB a maintenant extrait toutes les séquences disponibles dans sa base de données interne. Le fonds brevets contient uniquement des données déposées sous la forme de documents indépendants lisibles par machine et non pas des chaînes de données intégrées dans le texte du fascicule. L'OEB a reformaté et balisé les données comme déposées par le demandeur ; elles ne sont donc pas dans leur version d'origine.

La collection des données jusqu'à fin 2018 est disponible au format .txt.

Pour en savoir plus : epo.org/searching-for-patents/data/bulk-data-sets/sequence-listing

Données de l'OEB sur les oppositions : sources d'informations de grande valeur en libre accès

Lors de la Conférence de l'OEB sur l'information brevets de novembre 2018, Luca Falciola, DROIA Oncology Ventures, a présenté une analyse des différents services de l'OEB liés à la recherche de données sur les oppositions.

Un brevet européen peut faire l'objet d'une opposition dans les neuf mois suivant sa délivrance, pour les motifs énoncés à l'article 100 de la Convention sur le brevet européen (CBE).

Utilisation stratégique des données concernant les oppositions

Chaque année, environ 4% des brevets EP délivrés (chiffre variable en fonction du domaine technique) font l'objet d'une opposition. En analysant ces données, l'utilisateur peut déterminer :

- qui "attaque" qui et à quel moment une opposition risque de se produire dans un domaine donné ;
- qui réussit à défendre ses propres brevets contre des oppositions et attaque les brevets de ses concurrents ;
- si un brevet est de grande valeur (les brevets de grande valeur risquent plus une opposition que les brevets de faible valeur).

Où trouver des informations sur les oppositions à l'OEB

Les rapports annuels de l'OEB¹ publiés chaque année contiennent des informations précises sur le nombre exact de brevets européens ayant fait l'objet d'une opposition ainsi que sur les technologies concernées et sur les conséquences des oppositions.

Les utilisateurs peuvent rechercher, à différents niveaux, des informations sur les oppositions, notamment via le champ "Opposant" du Registre européen des brevets.² Ils peuvent rechercher aussi, par ex. des oppositions formées dans un domaine technique spécifique en saisissant les codes CIB et/ou des mots clés du titre et le code "01" dans le champ "Opposant". "01" est le code utilisé par les agents des formalités de l'OEB pour la première opposition valide formée.

Pour chacun des documents trouvés, la fonction "Tous les documents" donne accès à l'ensemble de la documentation publique établie

"Dans les procédures d'opposition, les agents en brevets doivent faire usage au maximum de leur éloquence, de leurs connaissances et de leurs tactiques et du contenu disponible de chaque affaire. Les informations fournies par l'OEB sont comme un trésor qui attendrait d'être découvert. Je recommanderais à tout chercheur et à tout conseil en brevets de se plonger dans ces informations et de les utiliser concrètement pour leur travail ou à des fins tactiques."

Erick de Cock, Tata steel

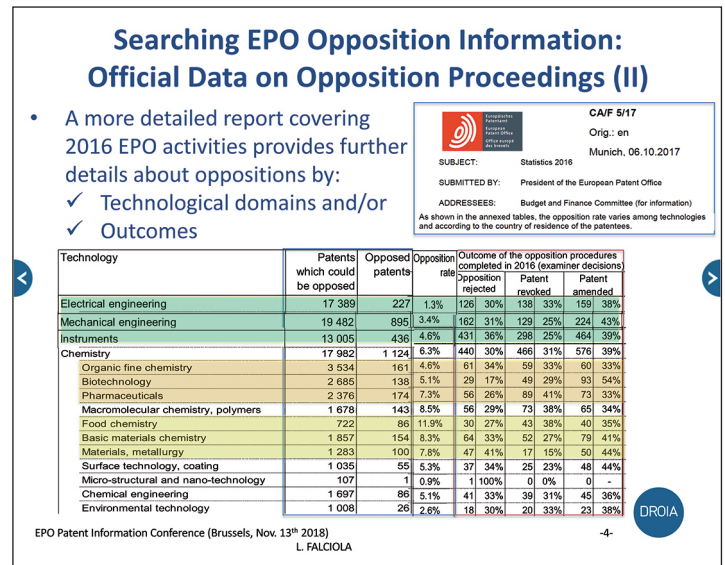


Figure 1 : Recherche type par Luca Falciola lors de la Conférence de l'OEB sur l'information brevets¹

pendant toute la procédure EP, y compris par ex. toute la correspondance entre l'examineur et le demandeur.

Un autre service couvrant l'ensemble des brevets EP et relativement peu connu est l'outil de recherche dans le Bulletin EP.³ Conçu comme un service pour experts, il propose plus de 70 critères de recherche dont 19 liés à la procédure d'opposition, que l'on peut combiner dans des requêtes, de la plus simple à la plus complexe.

Il existe aussi des options avancées d'affichage et de téléchargement des données trouvées. Les résultats sont visibles sous forme de statistiques, avec dans chaque fichier un lien vers les documents correspondants du Registre européen des brevets, permettant d'accéder facilement aux documents intéressants.

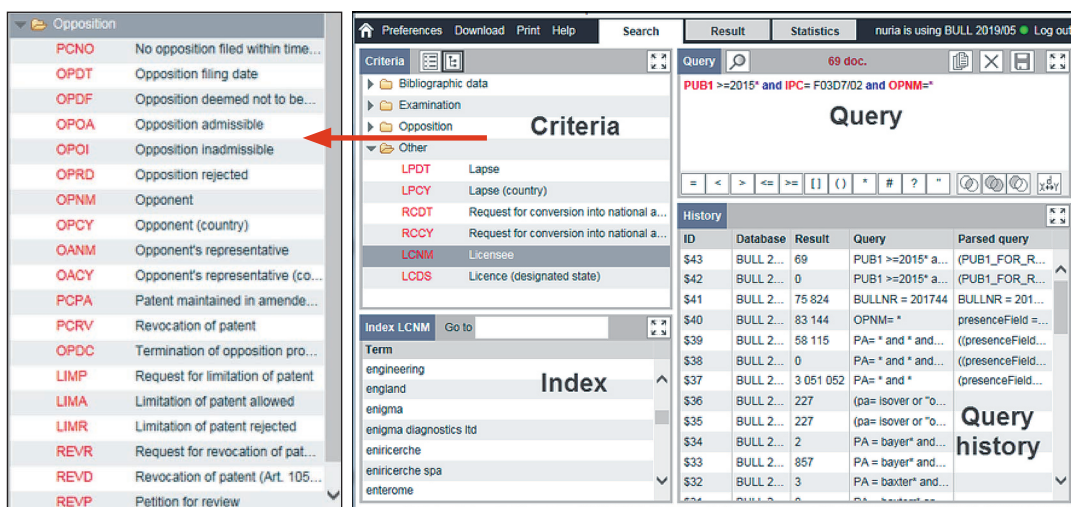
Procédure de recours

Les décisions des divisions d'opposition peuvent faire l'objet d'un recours auprès des chambres de recours dans un délai de deux mois à compter de la signification de la décision. Des recours peuvent être formés également contre des décisions rendues par les divisions d'examen concernant le rejet de demandes de brevet européen ou la délivrance de brevets européens.

La base de données des décisions des chambres de recours⁴ propose, comme option avancée, une recherche sur le texte intégral et le type de décision. Cependant, comme l'a souligné M. Falciola dans sa présentation lors de la Conférence de l'OEB sur l'information brevets, on ne peut pas limiter ses recherches aux recours formés uniquement contre des décisions rendues pendant les procédures d'examen ou d'opposi-

Figure 2 : Captures d'écran de l'outil de recherche dans le Bulletin EP.³ Les critères disponibles couvrent l'ensemble de la procédure EP.

tion. L'OEB envisage actuellement cette possibilité. M. Falciola a également suggéré comme autres améliorations l'ajout d'une option de limitation OUI/NON au champ "recours" en recherche avancée dans le Registre européen des brevets, et d'un critère de recherche des recours dans l'outil de recherche dans le Bulletin EP.



Ces évolutions montrent que la Conférence de l'OEB sur l'information brevets permet aux utilisateurs d'influencer l'OEB dans la politique d'information brevets.

L'OEB tient à remercier Luca Falciola pour sa collaboration à la rédaction de cet article. Voir sa présentation sur : epo.org/pi-conference.⁵

- 1) epo.org/modules/epoweb/acdocument/epowebz/287/en/CA-F_5-17_en.pdf
- 2) epo.org/about-us/annual-reports-statistics/annual-report.html
- 3) <https://register.epo.org/regviewer>
- 4) <https://searching-for-patents/legal/bulletin/ep-bulletin-search.html#tab1>
- 5) <https://www.epo.org/law-practice/case-law-appeals/advanced-search.html>

REGISTRE FÉDÉRÉ

Lien direct du Registre européen des brevets vers les registres maltais et marocain

Les registres maltais et marocain sont maintenant accessibles via des liens profonds à partir du Registre européen des brevets, ceci grâce aux améliorations continues du Registre européen (cf. Patent Information News 4/2018). Les États participants sont désormais au nombre de 37 et le Maroc est le deuxième État autorisant la validation à rejoindre le service.

La situation juridique des brevets européens validés à Malte et au Maroc n'est qu'à un clic de souris, sous "Situation juridique" et "Registre fédéré".



Chaque office de brevets participant au Registre fédéré définit les types de documents qu'il rendra accessibles via le service de liens profonds. Voir la liste des offices participants et la couverture de leurs données sur :

Registres nationaux des brevets	
Etats contractants désignés	AL → AT → BE → BG → CH → CY → CZ → DE → DK → EE → ES → FI → FR → GB → GR → HR → HU → IE → IS → IT → LI → LT → LU → LV → MC → MK → MI → NL → NO → PL → PT → RO → RS → SE → SI → SK → SM → TR
Etats autorisant l'extension	→ BA → ME
État(s) autorisant la validation	→ MA → MD

epo.org/searching-for-patents/legal/register/documentation/data-coverage.html

Le concept de filtrage dans le nouvel Espacenet

Si vous avez testé le nouvel Espacenet de l'OEB, disponible pour l'instant en version bêta, vous aurez constaté qu'il comporte des filtres. Examinons de plus près cette fonction qui permet d'identifier les documents de brevet les plus pertinents.

Les filtres disponibles entrent dans plusieurs catégories. Cet article les décrit, commençant par les fourchettes de date.

Fourchettes de date

Ces filtres peuvent être utiles pour des recherches sur l'invalidité des brevets, si vous ne souhaitez voir que l'état de la technique publié avant la date de priorité de l'invention en question. En filtrant les résultats par date de publication, vous supprimez tous les documents ne pouvant pas être utilisés comme publications de l'état de la technique.¹

Pays et langues

Si vous êtes intéressés par la protection par brevet dans un pays en particulier, vous pouvez appliquer un filtre qui donnera uniquement les brevets de ce pays. À vérifier toutefois si les dépôts internationaux via l'OEB ou le PCT sont à prendre en compte. Vous pouvez aussi limiter votre recherche à certaines langues et utiliser des fonctions statistiques pour déterminer combien de documents seront à traiter dans Patent Translate.

Classifications CIB et CPC

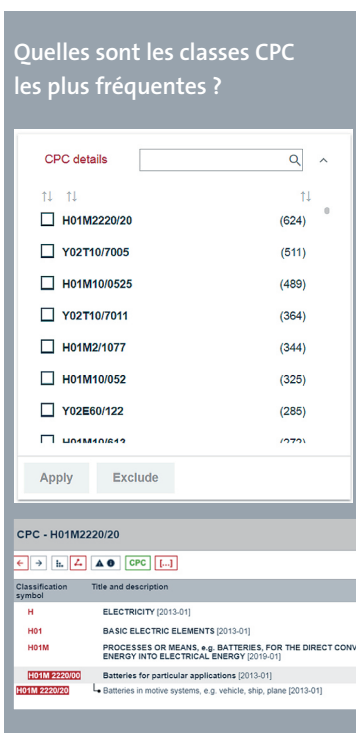
Le filtrage donne des comptages de fréquence permettant de déterminer les symboles de classification correspondant le mieux à une recherche donnée. Avec le classement alphabétique des symboles on peut aussi englober des inventions proches à l'aide des symboles voisins, et grâce au filtrage à deux niveaux (groupes principaux et CIB



identifier les variantes orthographiques ou les entités du même groupe d'entreprises.

Opérateurs booléens

À première vue, la fonction de filtrage ne contient pas d'opérateur booléen mais la logique booléenne est implicite. Les filtres des différentes catégories se combinent avec l'opérateur ET : filtrer les "demandeurs" permet d'identifier les symboles de classification les plus fréquents parmi les publications d'un demandeur en particulier. On peut par ex. comparer les profils technologiques de deux concurrents. On peut aussi choisir entre l'opérateur logique ET ou OU dans un même filtre. Si on choisit par ex. plusieurs catégories CIB pour trouver des documents de brevet remplissant l'un ou l'autre des critères indiqués, c'est l'opérateur OU qui s'appliquera.



ou CPC intégrale) sélectionner des brevets relevant de domaines technologiques plus vastes. On peut voir ainsi quelles sont les sous-technologies ou technologies d'autres domaines les plus fréquentes dans les publications récentes et repérer de nouvelles tendances.

Demandeurs et inventeurs

Ces deux filtres révèlent les acteurs les plus en vue. Grâce au classement alphabétique et à une fonction de recherche spéciale, l'utilisateur peut

Si on sélectionne un symbole CIB et applique le filtre, les résultats affichés correspondront à ce symbole. Le filtrage donnera aussi une évaluation statistique de tout autre symbole de classification également affecté aux documents. C'est une fonction très pratique d'analyse de plusieurs symboles CIB pour un demandeur donné dans une technologie donnée. De même, grâce au filtre des demandeurs ou des inventeurs, on obtient une liste statistique des co-demandeurs ou co-inventeurs, qui peut être utile pour explorer les réseaux d'activité brevet.

Niveaux famille et publication

Le filtrage aux niveaux famille et publication est un concept plus avancé. Dans Espacenet, les recherches se font tout d'abord au niveau publication. Puis tous les membres de familles de brevets simples sont consolidés et on obtient un résultat par famille. Dans l'aperçu du document, on peut visualiser, si nécessaire, toutes les publications de la famille de brevets se trouvant dans la base de données.

Le filtrage au niveau publication est souvent le plus direct. Vous pouvez visualiser les documents correspondant à votre marché cible, par ex. en sélectionnant les dépôts nationaux ou les dépôts réalisés auprès de l'OEB.

L'exclusion d'un pays au niveau publication n'empêche pas de trouver des membres de la famille de brevets dans d'autres pays. C'est là qu'intervient le filtrage au niveau famille : exclure toutes les demandes DE au niveau famille exclurait toutes les familles de brevets ayant au moyen un membre allemand.

Le filtrage au niveau famille existe aussi pour les langues et les dates de publication et pour les situations où l'on souhaite inclure des familles dont un membre au moins correspond à la fourchette de dates donnée

Testez la fonction de filtrage et donnez-nous votre avis en cliquant sur "Feedback" dans Espacenet :

epo.org/espacenet-beta

20 000 courriels par an

L'équipe du support utilisateur de l'information brevets est le principal interlocuteur en ce qui concerne les produits et services d'information brevets de l'OEB. Elle vise à offrir le meilleur service possible et à harmoniser l'expérience des utilisateurs sur l'ensemble des produits et services. 2018 a été une année chargée.

Sur les 1 820 demandes reçues via l'outil de gestion de la relation client, 94 % ont été clôturées avec succès dans les 16 heures ouvrées qui ont suivi. Les équipes ont envoyé un total de 22 216 courriels aux utilisateurs en 2018. Ces messages concernaient pour l'essentiel Espacenet et les Services brevets ouverts et répondaient à des questions techniques ou liées aux données ou à la documentation.

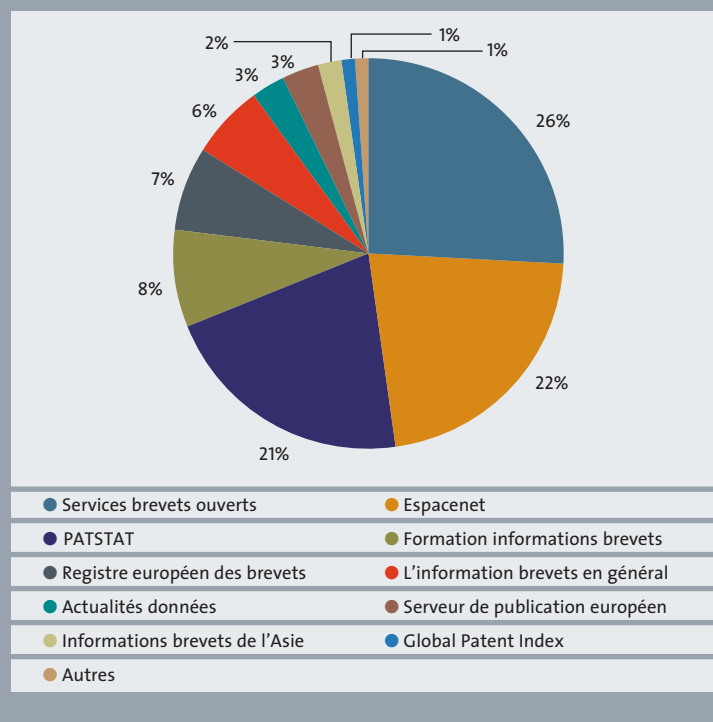
Le forum Information brevets est utilisé pour informer les utilisateurs des changements, transmettre des conseils et astuces et promouvoir des événements et des publications. Deux nouveaux forums ont été créés en 2018 : Données liées ouvertes EP, version bêta du nouvel Espacenet.

En 2018, 310 nouveaux fils de discussion ont été créés et consultés 219 862 fois (une consultation est comptabilisée chaque fois qu'un article est ouvert).

Plus de 2 600 utilisateurs ont pris part aux 53 webinaires sur les produits et services d'information brevets en 2018. Les PowerPoint des webinaires sont disponibles via le forum Formations à l'information brevets. Les utilisateurs sont informés, via le forum, de la disponibilité des enregistrements.

Les enregistrements des webinaires sont publiés sur la plateforme de formation en ligne¹ quelques jours

Pourcentage de messages par produit/service



Webinars on patent information

NEW features
PRACTICAL EXAMPLES
Latest news
Accuracy & timeliness
EPO expertise

Selected recordings

In the following, you will find a compilation of recordings of recent webinars on the latest developments, (new) features etc. of the different patent information tools offered by the EPO.

- Patent information from EPO validation states: Cambodia (February 2019)
- Introduction to the European Patent Register (February 2019)
- Patent information from EPO validation states: Morocco & Tunisia (February 2019)
- EP patent information and CPC taxonomy as linked data (February 2019)
- Patent information from EPO validation states: Moldova (February 2019)
- PATSTAT Online (February 2019)

après et y restent tant que les informations fournies restent correctes et à jour.

De nouvelles vidéos ont été réalisées pour que les utilisateurs se familiarisent avec les outils. Elles sont disponibles sur la plateforme de formation en ligne de l'OEB et sur YouTube. Des vidéos d'aide sont également disponibles sur les principaux produits de l'OEB (ex :

Esacenet et le Registre européen des brevets) en français, anglais et allemand. Pour les outils se trouvant à l'intérieur des produits, comme le Registre fédéré ou le Document commun pour les citations, les vidéos sont en anglais avec sous-titres en français et en allemand.

¹) Voir les exceptions stipulées à l'article 54(3) CBE).

¹) <https://e-courses.epo.org/course/view.php?id=47>

Modifications de la CIB à partir du 1^{er} janvier 2019

La nouvelle version de la classification internationale des brevets (CIB) est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2019.

Tous les détails des modifications apportées aux symboles de classification se trouvent sur la plateforme de publication (IPC PUB 7) du site web de l'OMPI : wipo.int/classifications/ipc/ipcpub

Vous pouvez également accéder à la version précédente IPC2018.01 et à toutes les versions antérieures. Il suffit de cliquer sur "2019.01" pour ouvrir le menu déroulant.

Sur la page de la version 2019, cliquez sur l'onglet "Compilation" et choisissez le français dans la colonne de gauche.

Les modifications sont indiquées dans un tableau, avec les codes suivants:

- D – Suppression
- C – Modification avec changement du champ d'application, impliquant donc une reclassification
- L – Inchangé dans cette version linguistique mais changé dans l'autre langue de la CIB
- M – Modification sans changement du champ d'application, n'impliquant donc pas de reclassification
- N – Nouveau
- T – Symbole de classification cible pour une reclassification
- U – Inchangé mais affiché pour une meilleure lisibilité de la compilation

Sous-classes ou principaux groupes CIB comprenant des modifications de fond

Symbole	Objets concernés par les modifications
A41D 31/00	Matériaux spécialement adaptés aux vêtements de dessus
A61K 33/24	Préparations médicinales – Métaux lourds ; leurs composés
A61K 38/08	Préparations médicinales – Peptides ayant de 5 à 11 amino-acides
B29C 48/00	Moulage par extrusion
B32B 7/00	Produits stratifiés caractérisés par la relation entre les couches
B50L 50/00	Propulsion électrique avec énergie fournie à l'intérieur du véhicule
B65D 90/50	Dispositifs indicateurs de fuite pour grands conteneurs
C02F 11/12	Traitements des boues d'égout par déshydratation, séchage ou épaissement
C12G 3/00	Préparation d'autres boissons alcoolisées
F02M 37/22	Dispositifs d'épuration du combustible liquide pour les moteurs à combustion interne
F15B 21/00	Caractéristiques communes des systèmes de manœuvre utilisant des fluides
F24F 1/00	Climatiseurs individuels pour le conditionnement de l'air
G01M 13/00	Test des pièces de machines
G01N 33/20	Recherche ou analyse de métaux
G01R 31/36	Dispositifs pour le test, la mesure ou la surveillance de l'état électrique d'accumulateurs ou de batteries
G02F 1/00	Dispositifs ou systèmes pour la commande de l'intensité, de la couleur, de la phase, de la polarisation ou de la direction de la lumière arrivant d'une source lumineuse indépendante
G06F 1/32	Moyens destinés à économiser de l'énergie
G06N 10/00	Calculateurs quantiques
G06N 20/00	Apprentissage automatique
G07D 11/00	Dispositifs acceptant les pièces de monnaie ; dispositifs acceptant, distribuant, triant ou comptant des papiers de valeur
G10C 3/00	Parties constitutives ou accessoires pour des pianos, des clavecins, des épinettes ou des instruments de musique à cordes similaires
G16B	Bioinformatique
G16C	Chimie théorique computationnelle ; chémo-informatique ; science informatique des matériaux
G16Z	Technologies de l'information et de la communication (TIC) spécialement adaptées à des domaines d'application spécifiques, non prévues ailleurs

Le tableau présente les sous-classes ou principaux groupes CIB comprenant des modifications de fond.

À compter du 1^{er} janvier 2019, l'OEB publie ses documents classés selon la nouvelle version de la CIB. Les documents de l'arrière concernés par ces changements seront progressivement reclassés. Les utilisateurs souhaiteront alors peut-être compléter leur recherche CIB par une autre recherche sur les symboles de la version précédente. Avec l'USPTO, l'OEB s'efforcera aussi d'harmoniser les symboles CPC sur la nouvelle CIB au premier semestre 2019.

Brevets dans le domaine des technologies quantiques

29 et 30 octobre 2018, Vienne

L'Union européenne a lancé son programme phare d'un milliard d'euros sur les technologies quantiques lors d'un événement organisé fin octobre 2018 à Vienne sous l'égide de la présidence autrichienne de l'UE.

Dans les dix années à venir, ce programme financera le soutien à l'innovation dans le domaine des technologies quantiques, ainsi que leur sortie des laboratoires et leur mise sur le marché.

Analyse de l'activité brevet dans le domaine des technologies quantiques

Les demandes de brevet sont un indicateur de la commercialisation des résultats de la recherche. Lors de l'événement, l'OEB a présenté une étude de l'activité brevet mondiale dans ce domaine.

L'analyse se limite aux technologies quantiques de deuxième génération, pouvant se définir comme la manipulation de systèmes physiques au niveau quantique grâce à des phénomènes tels que l'intrication et la superposition, pour des besoins pratiques, industriels et commercialement viables. Séparer

les première et deuxième générations comporte moulttes difficultés et risques de désaccords sur les définitions.

Cette étude porte uniquement sur la métrologie et la détection quantiques (QMS) et leurs cinq sous-catégories : gravitation, rotation et accélération de la détection (QGRA), détection du champ magnétique (QMag), imagerie quantique (QIm), détection chimique (QChem) et mesure du temps (QTime).

D'après l'étude, le nombre d'inventions faisant l'objet d'une demande de brevet publiée a augmenté de 2000 % entre 2000 et 2017 dans le monde. La technologie quantique de deuxième génération étant toute récente, on compte moins de 400 inventions décrites dans environ 600 demandes de brevet, fondées sur des familles de brevet simples.

Les trois premiers pays d'origine des demandes de brevet publiées sont, par ordre décroissant, la Chine, les États-Unis et l'Europe (États membres de l'OEB et cinq pays tiers). Le Japon arrive à la 4^e place. Les premiers pays européens sont le Royaume-Uni, la France et l'Allemagne. Le Canada et la Corée complètent le top 10.

En termes de publications de brevets par continent, les instituts de recherche chinois d'État arrivent en tête pour l'Asie. En Europe, ce sont les organismes de recherche publics français et c'est aux États-Unis que l'industrie est la plus active.

D'après la répartition de demandes de brevet dans les cinq sous-catégories précitées, ce sont les universités et instituts de recherche d'État chinois qui sont les premiers demandeurs de brevets dans la sous-catégorie QGRA, les entreprises japonaises dans QTime et l'industrie américaine dans QMag. Les universités chinoises sont en tête dans QChem, l'industrie allemande dans QIm.

Depuis 2010, les technologies les plus actives en demandes de brevet publiées sont QChem et QGRA.

L'étude révèle la présence de réseaux de collaboration, avec des demandes de brevet déposées conjointement par deux ou plusieurs organisations, en particulier par un grand groupe constitué de deux universités françaises, de deux instituts de recherche français, d'industriels français et japonais et d'une université canadienne.

L'étude révèle également des influences internationales, avec la citation dans les demandes ultérieures, un exemple majeur étant un groupe de citations de brevets entre des multinationales du Royaume-Uni, américaines et japonaises et des universités européennes, australiennes et américaines.

Conclusion

L'activité brevet en QMS est en hausse. Les premiers résultats de l'analyse laissent supposer une majorité de demandes de brevet en QGRA et QChem. Les demandeurs ont tendance à être actifs dans un seul domaine technique et la plupart des brevets publiés en QMS sont originaires de Chine (Office national chinois de la propriété intellectuelle), des États-Unis (Office des brevets et des marques des États-Unis) et d'Europe (Office européen des brevets).

On voit également que secteur privé et le secteur public ne mènent pas leur activité R&D de manière isolée mais en étroite collaboration, partout dans le monde.

LE COIN DES PUBLICATIONS

"Le coin des publications" présente des statistiques sur les publications de l'OEB.

- EP-A1 : demandes de brevet européen publiées avec rapport de recherche
- EP-A2 : demandes de brevet européen publiées sans rapport de recherche
- EP-A3 : rapports de recherche européens
- EP-B1 : fascicules de brevet européen
- EP-B2 : fascicules de brevet européen révisés

Note : Le tableau ne contient aucune statistique sur les demandes de brevet européen déposées par la voie du PCT (demandes euro-PCT). Ces demandes sont publiées par l'OMPI et ne sont publiées par l'OEB que si elles sont rédigées dans une langue autre que l'anglais, le français ou l'allemand. Les demandes euro-PCT représentent actuellement quelque 60% de toutes les demandes de brevet européen.

Publications de brevets européens janvier – mars 2019

	Moyenne hebdomadaire 2019	Total de janvier à mars 2019	Evolution par rapport à 2018
Documents EP-A			
EP-A1	1 662	21 609	9,1%
EP-A2	64	833	6,8%
Total EP-A1 + A2	1 726	22 442	9,0%
Pourcentage EP-A1 du total A1+A2		96,3%	0,1%
EP-A3	54	696	-47,0%
Documents EP-B			
EP-B1+B2	2 491	32 384	0,6%

Brèves Asie

Projets d'amendement de la loi chinoise sur les brevets diffusés pour commentaire

Après révision par le Comité permanent du Congrès national populaire de la RPC, les projets d'amendement de la loi chinoise sur les brevets ont été rendus publics pour commentaire le 4 janvier 2019. Les révisions proposées visent pour la plupart à renforcer la protection par brevet, à stimuler l'innovation et à améliorer le cadre juridique. En voici l'essentiel :

- meilleure réparation en cas de contrefaçon, l'amende minimale passant à 100 000 yuans (13 000 EUR) et l'amende maximale à 5 millions de yuans (650 000 EUR) ;
- responsabilité des prestataires de services ayant manqué à leur obligation d'empêcher des actes de contrefaçon en temps utile ;
- introduction du "principe de bonne foi" ;
- mise en place d'un système de prorogation de la durée de brevet pour les médicaments présentant une innovation ;
- mesures encourageant les inventions de services ;
- obligation de la CNIPA de renforcer les systèmes d'information du public et de fournir des données de brevet de base ;
- obligation des autorités nationales et locales d'augmenter les services publics de brevet, favoriser la diffusion et l'utilisation des brevets ;
- mise en place d'un système de licence de brevet ouvert ;
- instauration d'une période de priorité interne de six mois pour les demandes de dessin ;
- prorogation de la période pendant laquelle peut être présentée une copie du document de priorité pour les brevets ou les modèles d'utilité ;
- prorogation de la durée de brevet à 15 ans pour les dessins.

Pour plus de détails, voir le site web chinois du Congrès national populaire : www.npc.gov.cn/npc/flcazqyj/2019-01/04/content_2070155.htm

Rospatent prépare un registre des produits pharmaceutiques brevetés

L'Office russe des brevets, Rospatent, a annoncé récemment son projet de créer un registre unifié des produits pharmaceutiques brevetés. Ce registre spécial est en cours d'élaboration avec le ministère russe de la santé.

Le registre contiendra des données sur les inventions brevetées utilisées dans des médicaments et liées au principe actif. Il enregistrera aussi les numéros des brevets correspondants ainsi que des informations sur les périodes de validité et sur les titulaires. Les données seront ajoutées au registre à la demande des titulaires et après vérification par Rospatent.

Voir l'article complet sur : <http://en.gaidarforum.ru/news/rospatent-suggests-creating-a-special-register-of-drugs-to-protect-the-intellectual-property-rights/>

Hong Kong lance un nouveau système de recherche de brevets

D'après un communiqué officiel, le Département de la propriété intellectuelle de Hong Kong (HKIPD) a lancé son nouveau système informatique intégré (NIS) le 14 février 2019. Celui-ci remplace le système de

The screenshot shows the 'Patent Search' interface with a search bar and several filter fields. The search bar is set to 'Register of Patents' and 'Published Document'. Fields include: Type (All -), Designated Patent Publication Number, Hong Kong Application Number, Designated Patent Application Number, Hong Kong Patent/Publication Number, International Patent Classification (IPC) Codes, Applicant/Proprietor's Name, Hong Kong Filing Date (From/To), Title of Invention, Date of First Publication (From/To), Address for Service (Name), Hong Kong Grant Date (From/To), Designated Patent Office (All -), and DP Filing Date (From/To). There are 'Reset', 'Clear', and 'Search' buttons at the bottom right.

<https://esearch.ipd.gov.hk/nis-pos-view/pt#/quicksearch>

recherche en ligne IPD, le système de dépôt électronique et le système interne de traitement électronique des registres des brevets, marques et dessins.

Un nouveau système de dépôt en ligne interentreprises (B2B) sera également lancé parallèlement au NIS. Pour plus de détails, voir le communiqué officiel : www.ipd.gov.hk/eng/whats_new/news/nis_notice.htm

Voir aussi le didacticiel en ligne : www.ipd.gov.hk/eng/whats_new/news/NIS/User_Training_on_New_Online_Search_System.pdf.

Le système NIS est accessible à l'adresse suivante :

<https://esearch.ipd.gov.hk/nis-pos-view/>

Myanmar : nouvelles lois sur les marques et les dessins industriels

Le 30 janvier 2019, de nouvelles lois sur les marques et les dessins industriels ont été promulgués au Myanmar. Elles sont entrées en vigueur le 11 mars 2019.

La nouvelle loi sur les marques prévoit notamment un système reposant sur le principe du premier déposant, ne nécessitant pas l'utilisation ou la possession antérieure de droits au Myanmar. Les détenteurs de marques pourront mieux lutter contre l'usurpation (squatting) de marques, et les dommages-intérêts en cas de contrefaçon seront plus élevés. La loi prévoit aussi un examen quant au fond des demandes, des oppositions et des actions d'invalidation et d'annulation.

Un nouveau tribunal de la propriété intellectuelle traitera tous les différends liés à la PI.

Outre la loi sur les marques et celle sur les dessins industriels, d'autres lois sur la PI devraient être adoptées prochainement au Myanmar.

Pour en savoir plus, voir l'article du Myanmar Times: www.mmtimes.com/news/trademark-law-and-industrial-design-law-enacted.html

Nouveau tribunal de PI en Chine

D'après les informations officielles publiées le 27 décembre 2018 (www.court.gov.cn/zixun-xiangqing-137481.html), la Cour suprême de la République populaire de Chine a créé un tribunal de PI à Beijing le 1^{er} janvier 2019.

Ce tribunal est compétent pour traiter les recours civils et administratifs contre les jugements de première instance concernant des aspects techniques importants. Il sera chargé aussi d'affaires civiles et administratives importantes et complexes en première instance au niveau national.

Pour en savoir plus, entre autres sur les types de droits de PI pouvant faire l'objet de recours devant le nouveau tribunal, voir les informations officielles précitées. Une fois inscrites, les parties aux procédures pourront

rechercher les documents concernés par les différends et les jugements du tribunal de la PI sur le site d'information judiciaire chinois : <https://splcgk.court.gov.cn/gzfwfw/> (en chinois uniquement).



Pour plus de nouvelles de l'Asie visitez epo.org/asia.

ÉVÉNEMENTS

Le Forum East meets West se tiendra les 11 et 12 avril 2019 à Vienne, Autriche

Photos: Alexander Müller



Le Forum annuel East meets West de l'OEB est un événement de deux jours permettant aux participants de :

- réaliser des recherches efficaces dans les volumes croissants de données de brevets venues d'Asie et d'autres régions ;
- suivre les nouveautés législatives en matière de PI.

Le Forum apportera un éclairage précieux sur :

- les améliorations récentes des tribunaux de PI en Chine ;
- la détection de données provenant d'États membres de l'ANASE ;
- les États autorisant la validation de brevets européens : Cambodge, Moldavie, Maroc, Tunisie.

Le Forum de cette année se présentera sous un nouveau format, avec plusieurs ateliers en petits groupes, animés par les experts de l'OEB et d'autres organisations qui feront part de leurs expériences pratiques. Les utilisateurs sont invités à y apporter leurs questions et exprimer leurs avis ou simplement à profiter de l'opportunité qui leur est offerte de s'informer sur un sujet nouveau.

Les expositions et les présentations des exposants seront l'occasion de se tenir au courant des nouvelles tendances de l'information brevets asiatique. Nombreuses seront également les occasions d'engager des discussions en tête à tête et de s'entretenir avec des experts d'offices de brevets, d'organismes, d'universités et de l'industrie tout au long du forum.

Le programme de cette année ainsi que d'autres détails figurent sur epo.org/emw. Pour en savoir plus sur l'édition de l'année dernière, voir Patent Information News 2/2018.

Date de limite d'inscription: prolongée jusqu'au 29 mars 2019

Pour toutes questions, contactez asiainfo@epo.org.

Contactez-nous !

epo.org/forums

Assistance information brevets
patentinformation@epo.org

Information brevets d'Asie
asiainfo@epo.org

Vente et service clientèle
csc@epo.org

Le service clientèle de l'OEB
reste à votre disposition pour
toute question concernant
les brevets européens :
Tél. : 00 800 80 20 20*
(lundi-vendredi, 08h00-18h00 CET)
epo.org/contact

*ou +49 89 2399-4500
pour les pays n'acceptant pas ce
numéro gratuit

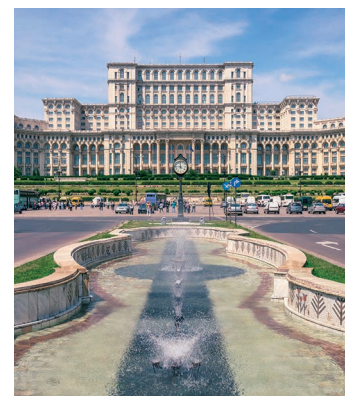
À vos agendas ! Conférence de l'OEB sur l'information brevets 2019

La Conférence de l'OEB sur l'information brevets sera l'événement incontournable de cet automne pour tout utilisateur professionnel de données de brevet. Elle se tiendra à Bucarest du 29 au 31 octobre 2019 (avec des formations prévues les 28 et 31 octobre).

La conférence sera organisée en collaboration avec l'Office roumain des brevets (OSIM).

Le programme complet et les modalités d'inscription seront disponibles en juin 2019.

Pour recevoir des alertes par courriel concernant cet événement, inscrivez-vous sur :
epo.org/pi-conference.



©Marcus Lindstrom@iStock

Sommet PATLIB

Porto, Portugal, 6 et 7 mai 2019

Le Sommet PATLIB rassemblera des experts du soutien à l'innovation venant de toute l'Europe afin de définir une nouvelle stratégie pour le réseau des centres européens d'information brevets PATLIB.

Il se tiendra à Porto, Portugal, les 6 et 7 mai 2019, sur invitation uniquement.

Pour en savoir plus : epo.org/patlib.



IMPRESSUM

Directeur de la publication :

Richard Flammer

Rédacteur : D. Shalloe

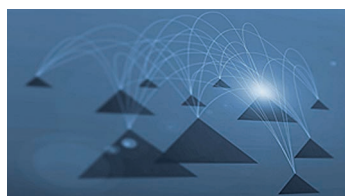
Collaborateurs : Nigel Clarke,
Roland Feinäugle, Christine Kämmer,
Sonia Kaufmann, Patrick Le Gonidec,
Lisa McDonald, Nuria Nine,
Yolanda Sánchez García,
Johannes Schaaf, Christian Soltmann
Maquette : Atelier 59

Patent Information News
est publié par

l'Office européen des brevets,
Rennweg 12, Postfach 90,
1031 Vienne, Autriche
Téléphone : +43 1 52126 0

INPADOC et Espacenet sont des
marques déposées.

ISSN 1024-6673



Qui utilise les données liées ouvertes EP ?

L'OEB souhaite savoir comment les données liées ouvertes EP sont utilisées ou intégrées à d'autres jeux de données et appelle les utilisateurs actuels et potentiels à se manifester. Pour nous faire part de vos commentaires et de votre

expérience avec les données liées
ouvertes EP, écrivez-nous à
pim@epo.org. Merci d'avance !

epo.org/linked-data